



Agents des Archives,
Pour que les choses changent aux AN,
Faites entendre votre voix !
Jusqu'au 4 décembre, votez !!

Le 4 décembre prochain, ou dès à présent si vous décidez de voter par correspondance, vous élirez vos représentants dans différentes instances :

- Commission administrative paritaire et Commission consultative paritaire (CAP/CCP), chargées de l'examen des questions individuelles ;
- Comité technique ministériel (CTM), pour les questions intéressant l'ensemble des services du Ministère ;
- Comité technique « Administration centrale » (CT-AC), pour les questions concernant tout ou partie de l'administration centrale du Ministère, dont les AN.

C'est sur la base des résultats du vote pour le Comité technique « Administration centrale » que sera également établie la composition du Comité d'hygiène et de sécurité (CHS) « Archives nationales » (Paris-Pierrefitte-Fontainebleau), compétent sur toutes les questions relatives aux conditions de travail – matériels, risques professionnels mais aussi locaux et espaces de travail –, questions directement liées à la crise que traverse actuellement notre institution (sinistre de Fontainebleau, inquiétudes sur la pérennité du site de Paris, malaise diffus à Pierrefitte).

Votre participation à ces trois scrutins est capitale : ces résultats vaudront pour une durée de 4 ans, et seule une représentation équilibrée des différentes sensibilités existant au sein de notre institution permettra d'instaurer un dialogue social de qualité, qui a trop souvent fait défaut au cours de la mandature qui s'achève. Pour mémoire, rappelons que la CFDT-Archives ne dispose pas de permanents, ni à ce jour d'une représentation suffisante au CHS pour permettre l'instauration d'un véritable débat démocratique sur l'avenir de notre institution (1 seul siège, contre 8 pour la CGT).

*

Ainsi que l'ont montré les deux réunions d'information et d'échange organisées début novembre par la CFDT-Archives à Pierrefitte et à Paris, le personnel des Archives nationales éprouve actuellement un **véritable malaise**. Ce malaise, qui va croissant, est lié d'une part à la gouvernance globale des AN depuis plusieurs années, d'autre part aux problèmes se posant pour chacun des trois sites de l'institution.

Dispersion des tâches et morcellement institutionnel

S'il est un constat que tout le monde partage aux AN, c'est bien celui du **turn over** du personnel, occasionnant pour certains services de réelles difficultés de fonctionnement, comme par exemple l'atelier de restauration, qui compte aujourd'hui 1/3 de postes vacants. C'est un fait : n'ayant désormais plus leur centre de gravité au cœur de Paris, les Archives nationales sont aujourd'hui moins attractives qu'elles ne l'étaient par le passé, et ont du mal à retenir leurs agents.

La géographie n'est pas seule en cause : chacun peut faire l'expérience que les AN sont depuis plusieurs années engagées dans une **course aux partenariats** de tous ordres (scientifique, culturel, artistique). Il devient difficile pour nombre d'agents d'accomplir le travail de fond correspondant aux missions de service public qui sont censées être celles de l'institution – corriger un inventaire dans la SIV, classer un fonds ou assurer la restauration hors contexte d'opération-projet –, au point que certains ont l'impression de devenir des **prestataires** au bénéfice de « partenaires » auxquels tout est dû : prestataires d'expositions pilotées depuis l'extérieur, prestataires de décors de cinéma et d'espaces événementiels.

tiels. Ce déséquilibre entre travaux de fond et sollicitations extérieures permanentes n'est sans doute pas étranger à la volatilité d'une part du personnel scientifique et technique.

Autre source de difficulté, **l'affaiblissement des liens entre services**, dû à l'éloignement entre les sites. Relier Paris à Pierrefitte en métro prend aujourd'hui 50 minutes environ ; nombre de nouveaux arrivants à Pierrefitte connaissent à peine le site de Paris et l'on assiste au développement de cultures professionnelles distinctes selon les sites. Face à cette situation qui menace la cohésion de l'institution, il faudrait favoriser l'interconnaissance et les collaborations entre services de différents sites : choix d'horaires adaptés pour les réunions et pour les visites guidées d'expositions, rééquilibrage dans le choix des lieux des réunions de travail – Wikimedia, ressources partagées, clubs SIA –, qui toutes sans exception se déroulent à Pierrefitte. Les **collaborations transversales** doivent en particulier être développées entre les départements de la direction des fonds : pourquoi, par exemple, le DMAAR n'est-il pas impliqué d'une manière ou d'une autre, vu les riches archives de la traite négrière qu'il conserve, dans le projet associant le DJI et Paris-VIII sur les populations noires ?

C'est en fait **l'ensemble de la politique de l'institution** qu'il faut **repenser**. On espère tout d'abord que n'ont plus cours les options de la précédente direction tendant à privilégier Pierrefitte, lesquelles ont conduit à des décisions telles que la localisation sur ce site de l'unique atelier de dorure ou la suppression des adresses postales parisiennes et bellifontaine.

Au-delà, la nouvelle direction des AN doit procéder à une **réévaluation de l'ensemble des choix** faits ces dernières années. Paris est ainsi un site cantonné aux activités culturelles et n'accueille plus que de rares manifestations scientifiques ; tous les colloques et journées d'études ont lieu à Pierrefitte où, en dépit de leur qualité, ils n'attirent qu'un public réduit, au point que certains collègues ont pu être incités à y faire acte de présence. De même, Pierrefitte concentre le gros des efforts et des moyens stratégiques : partenariats tous azimuts avec le CG93 (les AN seraient-elles donc une institution seulement *territoriale* et non plus *nationale* ?), master Archives avec Paris-VIII. À quand des projets similaires pour le site de Paris ?

Il conviendrait **d'exploiter au mieux les qualités intrinsèques** de l'un ou l'autre site en fonction des activités qui s'y déroulent. À Pierrefitte, les projets et manifestations inscrits dans l'environnement du site ou dans la nature des fonds conservés ont naturellement toute leur place (séminaires, expositions ciblées, prospections en direction notamment de partenaires nationaux implantés à proximité tels que l'INP, l'École Louis Lumière). Par sa centralité et son accessibilité permettant une fréquentation élevée, Paris semble, en revanche, plus indiqué pour les manifestations coûteuses destinées au grand public. Groupes scolaires et manifestations scientifiques doivent également pouvoir être accueillis sur le site parisien *via* des équipements adéquats, qui manquent actuellement, faute de quoi ces publics sont perdus pour les AN en général. Fontainebleau, de par son éloignement, serait valorisé par le renforcement d'activités de traitement d'archives en amont de la communication.

Les sites en questions

Fontainebleau

La situation que vivent les collègues de Fontainebleau est celle d'un **sinistre**, pour lequel l'urgence est tout d'abord celle du court terme. Il est indispensable que soit rapidement mise en place une **structure de gestion de crise** associant les différentes parties prenantes internes au MCC (AN, SIAF, DGPat, OPPIC, SG) mais aussi la préfecture de Seine-et-Marne. Seule une structure-projet clairement identifiée permettra en effet de gérer la crise au quotidien et de faciliter la reprise de l'activité, sans quoi il est à craindre une prochaine et forte vague de départs ; il sera alors impossible de reconstruire ce qui pourra l'être sur un site non seulement sinistré dans ses installations, mais aussi détruit humainement. Pour ce qui est de **l'avenir du site**, tout dépendra des scénarios chiffrés qui seront livrés en fin d'année par l'OPPIC. Si la réparation des bâtiments est possible à des coûts raisonnables, elle devra être engagée sans tarder. Si les coûts sont exorbitants, il faudra réfléchir à une affectation du site à d'autres fonctions. L'hypothèse d'un site technique/transversal spécialisé dans les archives électroniques et audiovisuelles et dans des travaux de restauration/numérisation/classement pour les autres

services AN (départements des fonds notamment) constituerait une solution permettant de maintenir sur place, dans un périmètre immobilier restreint, le personnel et ses compétences.

Pierrefitte

La CFDT-Archives a relayé les demandes formulées par les agents dans la lettre ouverte qu'ils ont adressée à la direction début novembre ; des mesures concernant l'amélioration des équipements mobiliers sont en préparation (stores, chariots, chaises hautes). Le principal problème qui va demeurer est celui de la **restauration collective**. L'installation d'une cantine représenterait un investissement onéreux qui justifie au moins l'étude d'autres propositions : instauration d'une concurrence par l'accueil dans le bâtiment d'un second prestataire en sandwicherie, négociations avec le CROUS en vue de l'amélioration de la qualité des repas, recherche d'une autre cantine aux environs en profitant du programme de rénovation urbaine du Clos Saint-Lazare, qui prévoit des équipements commerciaux.

Nos autres demandes :

- mise en place d'une politique de communication à destination des publics de ce site, qui fait actuellement défaut ;
- afin de compenser l'allongement des temps de transport et de fidéliser les agents affectés sur le site, la CFDT-Archives demande que soit étudiée la possibilité d'une **augmentation de l'indemnité de résidence**.

Paris

Le site de Paris a été excessivement vidé de ses personnels, de ses fonds et de ses lecteurs. Après la MHF, la menace vient désormais d'une vente à la découpe par France-Domains. Il est donc urgent de réinvestir le site, d'y accueillir et développer des activités de recherche et d'étudier des scénarios de réimplantation de fonds d'archives. Cela implique de **revoir le rapport Magnien-Notari**, qui ignore les véritables besoins de plusieurs services et bride le développement de l'institution AN en général, comme le montre la récente installation de collègues à Boisgelin, pourtant condamné par ledit rapport. La situation actuelle a ceci d'ubuesque que le Quadrilatère comprend quantité d'espaces vides dont l'utilisation est refusée aux services qui en auraient besoin.

Dans cette situation, nous demandons dans l'immédiat :

Attributions de locaux supplémentaires : magasins pour la Bibliothèque, réserves pour le Musée, salles de conférences et de formation pour le Service éducatif (au petit CARAN, conçu pour recevoir du public et inadapté pour des ateliers techniques), bureaux pour l'équipe du DACE (dernier étage de l'hôtel de Rohan, de surcroît entièrement rénové en 2005).

Fonds : dans une perspective d'équilibrage à long terme des volumes conservés, de l'activité professionnelle et de la fréquentation du lectorat que ces volumes induisent, mais aussi, à la marge, du taux de remplissage du site de Pierrefitte, il est nécessaire de rééquilibrer le rapport Paris/Pierrefitte. Des transferts de fonds pourraient être envisagés, en accord avec les services concernés, par exemple : accueil d'archives privées (personnelles ou familiales), de fonds d'érudits ou encore retour des séries exclusivement révolutionnaires.

Activités : dans la perspective de l'implantation d'autres institutions sur le site, il convient de prendre les devants et d'avoir une politique volontariste permettant d'accueillir celles qui généreront non pas concurrence ou opposition mais complémentarité et synergie avec les AN. C'est donc dans le domaine de l'histoire et du patrimoine écrit qu'il faudrait prospecter en priorité (IRHT, CTHS, formation continue de l'ENC, formations DGPat – qui se tiennent actuellement pour partie dans les locaux d'une société privée appartenant au groupe Vinci).

Après deux ans d'installation à Pierrefitte et d'incertitudes à Paris, après 8 mois de fermeture à Fontainebleau, avec aujourd'hui une nouvelle direction, les enjeux sont toujours majeurs.

Si vous voulez en être acteurs,

Votez CFDT-Culture !